



Le Cégep de Saint-Jérôme, situé au cœur des Laurentides, est un établissement d'enseignement supérieur reconnu en tant qu'acteur stratégique concourant au développement de la région. Offrant 21 programmes de formation préuniversitaire et technique, répartis sur trois campus (Saint-Jérôme, Mont-Tremblant, Mont-Laurier), le Collège emploie plus de 700 personnes. Il accueille annuellement plus de 7 000 étudiants au secteur régulier ainsi qu'à la formation continue et aux entreprises. Soucieux de faire progresser la recherche, le Collège contribue également au développement de nouvelles technologies, notamment avec deux centres collégiaux de transfert de technologie, soit le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) et l'Institut du véhicule innovant (IVI).

---

## OFFRE D'EMPLOI – CONCOURS (14.18-CAS)

**POSTE :** SEXOLOGUE | CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN ADAPTATION SCOLAIRE (PPE. 1114)  
**STATUT :** TEMPORAIRE | CHARGÉ(E) DE PROJET À TEMPS PARTIEL (4 JOURS | SEMAINE)  
**SERVICE :** DIRECTION DE LA VIE ÉTUDIANTE  
**SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :** GILLES VAILLANCOURT, COORDONNATEUR

**DURÉE DE L’AFFICHAGE :** Du 8 au 14 novembre 2018

### NATURE DU TRAVAIL :

Les emplois de conseillère ou conseiller en adaptation scolaire comportent plus spécifiquement des fonctions de clinicien et des fonctions d'animation et de conseil relatif à la santé mentale et au développement personnel et scolaire des étudiantes et étudiants.

La conseillère ou le conseiller en adaptation scolaire assure auprès des étudiantes et étudiants une fonction d'accueil et de référence par rapport aux personnes intervenantes internes et externes du Collège.

### QUALIFICATIONS REQUISES :

#### Scolarité :

Détenir un baccalauréat en sexologie ou détenir tout autre baccalauréat dans une discipline appropriée et un diplôme de deuxième cycle en sexologie.

#### Exigences :

- Posséder une expérience auprès d'une clientèle de jeunes adultes;
- Connaître les ressources en lien avec les violences à caractère sexuel de la région;
- Être membre en règle de l'Ordre professionnel des sexologues du Québec.

***Le Collège se réserve le droit de faire passer un test de français, des tests informatiques sur les principaux logiciels utilisés ainsi qu'un test psychométrique.***

## **ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES :**

Le ou la sexologue devra notamment :

- recevoir individuellement ou en groupe les étudiants aux prises avec des questions ou difficultés à l'égard de leur sexualité;
- offrir du counseling auprès des étudiants en difficulté et intervenir en situation de crise;
- agir en complémentarité avec l'équipe du Carrefour d'aide aux étudiants
- recevoir et assurer le suivi des signalements, dévoilements et plaintes comme prévu à la politique institutionnelle visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel (adoption à venir)
- référer les étudiants vers d'autres organismes tels les départements de santé communautaire, les centres de services sociaux et les centres hospitaliers, le cas échéant.
- maintenir à jour les dossiers cliniques dont elle ou il a la responsabilité selon les normes propres à sa profession et les règles du Collège;
- s'assurer de respecter la confidentialité des informations reçues et les transmettre dans un contexte et selon les mesures prescrites;
- participer aux rencontres du comité pour combattre les violences sexuelles ;
- tenir à jour un registre de toutes les activités et interventions ;
- réaliser un bilan annuel de ses activités et de ses interventions;
- voir à développer de nouveaux services en lien avec les besoins des étudiants;
- établir et entretenir les liens avec les organismes de la région;
- participer aux rencontres multidisciplinaires avec les différents services internes et externes;
- développer, organiser et animer des campagnes thématiques et ateliers d'information et de sensibilisation en lien avec la sexualité et les violences à caractère sexuel ;
- collaborer au développement, à l'organisation et à l'animation d'activités de formation pour les étudiants et le personnel du Collège ;
- assurer le suivi de la mise en œuvre des activités prévues au plan d'action du Collège pour combattre les violences sexuelles ;
- elle ou il développe et maintient des relations avec les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux et d'autres organismes partenaires dans son champ de compétence.
- accomplir, au besoin, toute autre tâche connexe.

## **PROFIL RECHERCHÉ :**

- Habilité marquée à développer des relations interpersonnelles et à travailler en équipe;
- Faire preuve d'autonomie et de jugement;
- Faire preuve de créativité et d'ouverture à l'innovation;
- Sens de l'initiative et des responsabilités;
- Souci élevé de l'éthique et de la confidentialité.

## **SALAIRE ET HORAIRE :**

**Salaire :** 42 391 \$ à 80 368 \$ selon les qualifications et l'expérience

**Horaire :** De 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au jeudi – 28 heures par semaine

**Entrée en fonction :** Dès que possible jusqu'au plus tard le 30 novembre 2019 (possibilité de prolongation)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au Service des ressources humaines **au plus tard le 14 novembre 2018, à 16 h**, à l'adresse courriel suivante : [resshum@cstj.qc.ca](mailto:resshum@cstj.qc.ca), en mentionnant le **CONCOURS 14.18-CAS**.

Le Cégep de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA PRIORITÉ SERA ACCORDÉE AUX CANDIDATURES INTERNES**

**\*\* Les entrevues auront lieu le lundi 26 novembre 2018 \*\***